

CHALLENGES ÉCONOMIE

Économie

# Escale d'un cargo saoudien en France: rejet d'un recours

Par AFP le 11.02.2020 à 12h32

Lecture 3 min.



MENU

HOME ENTREPRISE ÉCONOMIE POLITIQUE MONDE MÉDIAS

S'ABONNER DÈS 1€



Le cargo saoudien Bahri Yanbu lors d'une escale à Cherbourg, le 6 février 2020.

AFP - LOU BENOIST

La justice a rejeté vendredi un recours contre la venue d'un cargo saoudien qui avait fait escale la veille à Cherbourg et que des associations soupçonnent d'avoir chargé des armes, a annoncé mardi le tribunal administratif de Paris.

**OPEL  
GERMAN  
DAYS**

**CORSA**  
À partir de  
**12 250 €\***

L'association requérante Action sécurité éthique républicaine (Aser) demandait "l'annulation des autorisations douanières de sortie et de transit de matériel de guerre (...) du cargo saoudien +Bahri Yanbu+", qui a fait escale jeudi à Cherbourg et "à destination de l'Arabie Saoudite", selon le jugement du TA.

Estimant, selon un communiqué de presse, que le transit de ce bateau constituait une "violation manifeste des engagements internationaux de la France", l'Aser réclamait, selon le jugement, que cessent "les atteintes graves et manifestement illégales portées au droit de la vie des populations yéménites".

Mais "alors même qu'un lien existe entre de telles autorisations (douanières, ndlr) et les souffrances de la population", l'association requérante "n'apporte aucun élément suffisamment précis et circonstancier pour justifier" de l'existence "des autorisations de sortie qu'elle dénonce", a estimé le juge des référés.



Des militants d'associations humanitaires, le 6 février 2020 lors d'une action pour empêcher l'accostage à Cherbourg du Bahri Yanbu, un navire battant pavillon de l'Arabie saoudite accusé de transporter des armes pour le conflit au Yémen (AFP/Archives - LOU BENOIST)

L'association ne démontre pas non plus selon la juge "la situation d'urgence imminente au regard du droit au respect de la vie et de la protection contre les traitements inhumains et dégradants qui peuvent découler de leur exécution".

Le cargo était arrivé vers 17h00 jeudi à Cherbourg avant de repartir vers 22h30, avaient constaté des correspondants de l'AFP sur place. Selon des associations qui dénonçaient cette escale, le "Bahri Yanbu" avait entre temps effectué son chargement.

"L'Arabie Saoudite livre une guerre sans merci au peuple yéménite, perpétrant des atrocités sans nom contre un peuple sans défense. Nous ne pouvons accepter que le port de Cherbourg puisse servir ce conflit, au nom des intérêts particuliers des marchands d'armes et de leurs clients", avaient dénoncé 19 organisations dans un communiqué.

"La France fait partie des cinq premiers pays +vendeurs d'armes+", selon ce communiqué signé notamment par le PS, La France insoumise, EELV, PCF, la CGT, la FSU, et Solidaires.

Selon diverses organisations humanitaires, la guerre au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, essentiellement des civils.

Le Yémen est ravagé par un conflit depuis plus de cinq ans qui a provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU. Il oppose les Houthis, soutenus par l'Iran, aux forces du gouvernement appuyées par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite.